

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN-2025-18 du 03/09/2025 au 16/09/2025

AN05120250916624

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Centre de gestion de la Marne : <https://51.cdqplus.fr/l-emploi/arretes/>.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 16 septembre 2025



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512505210007 61001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Plombier (h/f)	Annulation du recrutement	CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE	12/09/2025	05120250602938
V0512508180005 57001	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	LE BREUIL	02/09/2025	05120250902394